



WARZAO

JOURNAL POPULAIRE BRETON

Ar Zul 21 a viz C'hwevrer 1926

Abt: Un An : 2,50
6 Lois : 1.50

N° 7 1ère Année
Lê N° 0; 10 .

Rener : Loeïz DERRIEN, Route de Callac, GWENGALF.

MORT POUR LA FRANCE.

La brume couvrait de toute son épaisseur la capitale française. Pas un souffle ne passait dans l'air. C'était le 11 Novembre. On eut dit que le brouillard était rempli de toutes les misères humaines. Sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile, la flamme vacillait timide. Je ne sais quelle angoisse m'étreignait quand un affreux ricanement troubla le silence de la nuit. Un long frisson me parcourut et je vis se dresser sous les arches, une ombre dont les membres en s'agitant rendaient un bruit d'os s'entre-choquant. " - Ne crains rien me dit l'ombre, mais laisse moi rire. Ne vois-tu pas ce qu'ils ont inscrits sur ma tombe : Ici repose un soldat français mort pour la patrie. " - Mais, je ne suis pas français, moi. Je suis breton, et si je suis mort, ce n'est pas pour la Patrie française, c'est pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. N'est-ce pas mes frères, n'est-ce pas mes pères ? Et une rumeur immense répondit: " - Galloued milliget... " -

Et la brume se peupla d'une infinité de spectres, et aux râles se mélaient des voix. " Ils m'ont pendu avec quelques autres compagnons, le long de la route qui mène à Fougères. Et moi, ils n'ont même pas pris le temps de me pendre une brute, leur chef, ne m'a pas demandé si je venais du champ, d'un coup de pistolet, en riant, il m'a abattu. Troublé, je leur demandais, mais qui donc êtes-vous ? Les Bonnets Rouges, répondit la foule, et nous entendons encore Madame DE SEVIGNE, rire de nos pauvres grimaces. Moi, ils m'ont tué, puis entermé, mais la rage bouillait dans leur coeur et ils m'ont déterré pour pouvoir assouvir sur mon pauvre corps leur stupide colère; déterré, ils m'ont flagellé, pendu, décapité, puis brûlé. Je m'appelais BALBE, j'étais notaire à CARHAIX et j'aimais mon pays. - Et moi, j'étais tout jeune. J'aimais ma Bretagne, je la

voulais libre; je réunis quelques camarades et nous nous mîmes en devoir de briser les chaînes qui meurtrissaient les poignets et les chevilles de notre mère Bretagne, mais ils nous ont pris et à NANTES nous ont fait expier notre crime. Nous avons trop aimé notre mère. Ils nous ont assassinés.

- Et qui donc êtes-vous, leur demandais-je ?

- PONTKALLEC, TALHOUET, DU COUEDIC, MONTLOUIS. Et comme un roulement de tonnerre, la même malédiction gronda: "Gallaoued milliget!". Toutes les âmes de ceux que la France avait fait mourir, criaient leur malédiction. Ceux de la Chouannerie, ceux de l'Empire, d'Algérie, de Conlie et de 1914-1918.

.....Et alors, l'ombre du Grand Inconnu s'écria: "Et ils voudraient dire que je suis un soldat français mort pour leur patrie !

BLEIZ GWEZ

L'ENSEIGNEMENT DU BRETON

II LES BUTS VÉRITABLES DE LA FRANCE. (Suite)

Celui-ci ne doit pas être enseigné parce que c'est un débris corrompu du celtique, une langue qui ne se renouvelle plus, " parce que le breton est une véritable langue morte et parce qu'enfin, ceux qui le parlent sont loin de se comprendre entre eux ". Nous ne répondrons pas à de telles bêtises.

Mais M. CARRE a d'autres arguments plus intéressants, hélas! et qui montrent bien les véritables buts des adversaires de notre Langue.

" Le français, dit-il, porte avec lui la civilisation et par conséquent il y a intérêt de premier ordre à ce que les Bretons comprennent et parlent la langue nationale (sic); ils ne seront vraiment français qu'à cette condition.

Plus loin: " Le Breton n'est déjà que trop particulariste, il faut le faire sortir de lui-même, de son pays, lui élargir les idées, le franciser en un mot.

Ici le but commercial: " La communauté des langages amène celle des sentiments, des idées, des goûts, et celle-ci assure vite quelque soit la distance des échanges lucratifs ".

Et les moyens: " C'est par l'école qu'on y arrivera.- Ce sont des français qu'il faut pour franciser la Bretagne ".

Voici donc le but de l'école française en Bretagne, bien défini: d'être un instrument d'assimilation; et voici surtout des idées impérialistes, un orgueil inconcevable de la langue française, des mensonges humiliants sur notre langue exposés avec un cynisme révoltant. Étonnez-vous après cela des progrès de la francisation, d'une institution comme le symbole et de l'Article de M. MENEZ dans la Dépêche de Brest, qui ose s'étonner de " voir certains régionalistes revendiquer les droits à la vie de notre langue, au nom du principe des nationalistes et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. " "

III LES RÉGIONALISTES ET L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS PAR LE BRETON.

Les régionalistes ont, en effet, vu de bonne heure la situation désespérée du breton et un moyen propre à le maintenir, l'École. Il fallait donc pour obtenir cela, être modeste et demander au gouvernement qui pourrait s'en effrayer une petite place seulement pour commencer. De là, naquit en Bretagne, la longue campagne " pour l'étude du français par le Breton. "

Un des grands principes de la pédagogie moderne est d'aller du connu à l'inconnu. Or, le petit breton ne sait pas le français. De plus, s'il l'apprend, il continue à penser en Breton et a tendance à traduire littéralement sa langue maternelle quand il parle français. Il faudrait donc une méthode capable de lui montrer les écueils à éviter et les carrefours où le génie des deux langues se heurte ou se confond.

Théorie assez juste, qui peut se soutenir, mais qui dans la pratique ne donne pas assez de résultats probants, les expériences concluantes n'ayant jamais été faites jusqu'ici. Étant instituteur en Basse-Bretagne, j'ai pu me rendre compte personnellement de la supériorité de la méthode directe ayant enseigné pendant quelques semaines les deux méthodes.

D'ailleurs, nous pensons avec Gustave Le BON, avec DEMOLIN, que l'étude d'une langue doit se faire pour elle-même et par elle-même, par la méthode naturelle, c'est-à-dire maternelle (V. Demolin, Education Nouvelle.- G. LE BON: Psychologie de l'Education). Il est certain que comme l'écrit M. CARRÉ et comme le pense M. DE MONZIE " qu'on apprend mal à parler une langue quand on l'apprend par traduction.

Un autre argument des régionalistes est que la connaissance de deux langues exerçant l'esprit d'observation élève le niveau intellectuel de l'enfant. Ceci peut être vrai, mais ne peut s'appliquer à l'école primaire où l'on a juste le temps d'appliquer les programmes et où la comparaison des deux langues (non concordance des conjugaisons: evid, gant, etc...) demanderait un temps énorme et serait chose abstraite pour les enfants, car une langue s'apprend plus par l'usage que par la grammaire. Le livre de M. ERNAULT tout théorique ne nous donne malheureusement pas d'exercice à l'usage des écoles primaires.

(A suivre)

Yann Skolaër

X

X X

LES CHIFFONS DE PAPIER, CHEZ LES AUTRES...ET EN FRANCE.

Durant les cinq années rouges pendant lesquelles le sang breton arrosa la terre de France " Pour le droit, la Justice et la Liberté "; Durant ces cinq années de cauchemar, au cours desquelles deux cent cinquante mille des nôtres trouvèrent la mort, combien de fois n'avez-vous pas entendu comme moi, fulminer autour de vous: contre ces " bandits ", ces " boches " qui, au mépris de leur signature, avaient envahi la BELGIQUE ?

Ah ! c'est alors qu'il fallait les entendre, ces stratèges en chambre, faiseurs de lois, généraux des bois d'allumettes et de garçons de café. Ces sentimentaux épris de justice, et pleins d'une vertueuse indignation contre " l'infâme conduite des hordes du Kaiser ". Quant à celui-là, le malheureux, que ne lui promettait-on pas ...

Ah! il ne faisait pas bon plaisanter avec le droit et la liberté à cette époque. Alors, pour ces deux vieux compères tombés en désuétude, subitement remis à la mode et rajeunis par quelque mystérieuse eau de jouvence, les champions de l'humanité, les éternels défenseurs du faible et de l'opprimé, les fils de " la fille aînée de l'Eglise " (car ils ont toujours la bonne place) partirent en guerre. Ce fut, en vérité, un bien beau spectacle. Et, une fois de plus, se trouva confirmée la vieille fable de la paille et de la poutre. Car, enfin, que reprochait-on à l'ALLEMAGNE ?

D'avoir envahi la BELGIQUE au mépris des traités; d'avoir renié sa signature, d'avoir fait un chiffon de papier de plus. Nous disons " de plus "

Grave faute, en effet, mais l'Allemagne est-elle le seul pays qui l'ait commise ? Avant elle, d'autres ne lui ont-ils pas tracé la voie ? Poser la question, c'est y répondre. Nous ne prendrons donc qu'un exemple, mais de poids, et il nous sera fourni par le " flambeau de l'humanité " (qui commence à prendre la tournure d'un funèbre cierge), par la FRANCE.

EN AOUT 1532, la FRANCE et la BRETAGNE SIGNAIENT à VANNES, un TRAITE, par lequel la FRANCE s'ENGAGEAIT à RESPECTER " LES DROITS, LIBERTES ET PRIVILEGES DE LA BRETAGNE "

En voici les principales clauses :

- 1° Aucun impôt ne serait perçu en Bretagne sans le consentement des Etats.
- 2° Attribution du produit de certains impôts exclusivement à la Bretagne.
- 3° Maintien de la souveraineté du Parlement de Bretagne et des droits pour les Bretons de n'être pas jugés hors de Bretagne.
- 4° DROIT DE NE PAS FAIRE DE SERVICE MILITAIRE HORS DE BRETAGNE.
- 5° Les bénéfices de la Bretagne réservés aux bretons.
- 6° Nul changement dans la législation, les institutions, les coutumes sans le consentement des Etats de Bretagne.

Voilà le traité au bas duquel la FRANCE apposa sa signature. On le voit c'était un véritable statut d'autonomie. Et maintenant, qu'en pensent les commerçants, ouvriers, paysans, qui paient chaque année les innombrables impôts présents et à venir, créés par le gouvernement français ? Que pense de l'emploi que l'on fait de son argent, la masse du peuple breton qui paie les impôts pour voir faire CHERBOURG, TRANSATLANTIQUE, ~~XXXXX~~ ou tout autre chose ? alors que nos ports à Nous, nos industries à Nous, notre commerce à Nous, sont laissés pour compte ? Qu'en pensent enfin, les milliers de bretons qui vont chaque année accomplir leur service militaire en FRANCE, à moins qu'ils n'aillent se faire tuer au MAROC ou en SYRIE, où la FRANCE défend aussi, sans doute le principe" du droit des peuples à "disposer d'eux-mêmes" ? Voilà donc bien ébréché, le prestige de la nation, des derniers chevaliers défenseurs nés du droit contre la force. L'ALLEMAGNE a eu tort en ne respectant pas sa signature, MAIS LA FRANCE N'A PAS TAIT MIEUX, et bien AVANT l'ALLEMAGNE, envers un Pays encore plus faible et plus incapable de se défendre. C'est la cas du chaudron qui reproche à la marmite d'avoir le fond noir. Dans ces conditions, on a la pudeur de se taire.

Ronan Kiekvaert

Hirie a zo deuet kêlou fall da War Zao: An Aotrou Yann Skolaër n'eus kollet hi Zad, ar Zun-man, e kaër Lambal.

Pedi a reomp Yann Skolaër hag hi dud glac'haret da sonjal o kemeromp peurz 'barz hi zrubuilh.

WAR ZAO a zo brement war poënt da vezan d'hi Kant un hag hanter-kant koumananter. Piou a zigaso d'heomp an eil-ze ??

Petra eo evidoc'h dek real ??

Sonjet o labourad da VREIZ .

SAMEDI 20 FEVRIER grand concert celtique à TREGUIER. Nous aurons le plaisir d'y entendre principalement FANCH GOURVIL et CUEFF, et plusieurs autres artistes bretons. Nul doute que la salle soit archi comble et que l'on refusera du monde. Aussi tous ceux de nos amis y seront-ils de bonne heure, je veux dire ceux qui ont pu être touchés par nous, car la date n'a pas été facile à connaître.

FANCH en DAUPHIN
Ru Vras, LANDREGER

A RA

" MEUBL " LAT EVIT BRETONED.

Laret o peus lennet en embann en " WAR ZAO "

L'Imprimeur-Gérant : A. MERRIEN.